

Résultats semestriels 2020 : 25,7 M€¹ ROE annualisé : 32,8 %

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 17 septembre 2020, sous la présidence de Dominique Ceolin, pour arrêter les comptes consolidés semestriels 2020.

En millions d'euros	30/06/2020 IFRS	30/06/2019 IFRS	31/12/2019 IFRS
Produit de l'activité courante	44,8 M€	17,8 M€	37,2 M€
Résultat net part du groupe	25,7 M€	8,5 M€	18,3 M€
Bénéfice net par action (BNPA)	0,44 €	0,14 €	0,31 €
Fonds propres	156,5 M€	149,5 M€	139,9 M€
Rendement Net (ROE) annualisé	32,8%	11,2%	12,8%

Activité

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2020 s'élève à 44,8 M€ et le résultat net comptable consolidé s'établit à 25,7 M€, en nette augmentation (+203%) par rapport au premier semestre 2019.

Le premier semestre 2020 est marqué par un peu plus de 3 mois de volatilité et de volumes sensiblement au-dessus de leurs niveaux des 5 dernières années. Ces paramètres influencent toujours fortement l'activité du groupe qui a confirmé son savoir faire dans ce type de situation malgré un contexte exceptionnel avec des chocs de marchés, rares même en 2008. Le produit d'activité du groupe pour ce premier semestre est donc cohérent avec les marchés rencontrés. Par ailleurs la hausse substantielle des charges correspond principalement à une augmentation des provisions sur les rémunérations variables à venir pour les collaborateurs du groupe, en corrélation logique avec la hausse du résultat. D'un point de vue opérationnel, la mise en oeuvre du PCA (Plan de Continuité d'Activité) dans le cadre de la crise sanitaire a validé les investissements réalisés ces dernières années avec un excellent fonctionnement des équipes en télétravail.

Politique de distribution

Sur proposition du conseil d'administration, et conformément à sa politique de distribution trimestrielle, ABC arbitrage va procéder à deux acomptes sur dividendes d'un montant de 0,10 € par action chacun. Le détachement du premier acompte est prévu le mardi 6 octobre 2020 pour une mise en paiement le 8 octobre 2020. Le calendrier et les modalités de l'acompte suivant seront précisés ultérieurement.

Perspectives

La crise sanitaire a généré au premier semestre une forte volatilité et des volumes importants sur les marchés. ABC arbitrage a démontré à nouveau son savoir faire dans ce type de contexte. Le plan stratégique "ABC 2022", lancé début 2020, vise à améliorer les résultats du groupe en situation de basse volatilité, installée par les banques centrales depuis de nombreuses années. Sans relâcher ses efforts sur ses activités fondamentales, le groupe confirme sa volonté de poursuivre ses investissements pour faire progresser son résultat dans des environnements calmes, symptomatiques du paradigme renforcé en 2020 par les banques centrales et les gouvernements pour soutenir le système économique. Comme conséquences directes de leurs interventions, les marchés connaissent ces derniers mois une importante chute d'activité et des valorisations historiquement élevées sur certains secteurs, amenant même le S&P500 temporairement sur ses plus hauts et la volatilité "intraday"² sur des points bas de 2017. Fort de ses performances au service de ses actionnaires et de ses clients, ABC arbitrage confirme sa politique de distribution et le maintien des priorités de son plan "ABC 2022" comme le développement de ses encours sous gestion et la mise en oeuvre de nouveaux domaines d'arbitrages.

¹ A la date de ce communiqué, les travaux des commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.

² Mouvements réalisés par les marchés au cours d'une journée par opposition au VIX qui évalue de potentielles agitations futures.